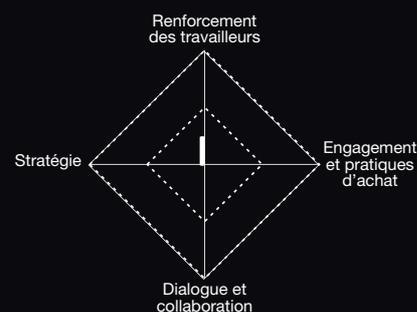


E5 MODE ^{.be}

MARQUES : 9 marques de mode féminine, 5 marques de mode masculine



Filières d'approvisionnement

E5 Mode passe commande auprès de fournisseurs via des entreprises tierces.
E5 Mode ne publie pas de liste complète des noms et adresses des usines de ses fournisseurs.

Pays de production

Chine (60%), Bangladesh (3%), Tunisie (4%), Ukraine (4%), Lituanie (3%)

Chiffre d'affaires 2012

€ 87.9 millions

Bénéfice 2012

€ 4.2 millions

Nombre d'employés au 31/12/2012

375.8 ETP

Nombre de points de vente au 31/12/2012

70 magasins en Belgique

POSITION DE L'ENTREPRISE SUR LE SALAIRE VITAL

« Les salaires versés pour une semaine normale de travail doivent correspondre au moins à la norme minimum légale ou à celle de l'industrie. Ils doivent être suffisants pour répondre aux besoins essentiels des travailleurs et de leurs familles et leur donner la possibilité d'économiser. »

NOTRE ÉVALUATION GLOBALE

E5 Mode demande à ses fournisseurs de souscrire à des conditions commerciales qui concernent la qualité et la livraison des vêtements. Ces conditions comprennent aussi une section relative aux salaires des travailleurs. Cette section se réfère au salaire minimum légal. Dans les pays où E5 Mode s'approvisionne, ce salaire n'est pas suffisant pour couvrir les besoins essentiels des travailleurs et de leur famille et procurer une épargne.

E5 Mode ne considère pas avoir de marge de manœuvre suffisante pour influencer les salaires versés dans les usines où l'entreprise s'approvisionne. Par conséquent, l'engagement d'E5 Mode à payer un salaire vital se limite pour l'instant à une feuille de papier.

EN DÉTAILS

L'entreprise dispose-t-elle d'un référentiel de salaire vital accessible au public ? *Non.*

[...] E5 MODE

EN DÉTAILS

RENFORCEMENT DES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

E5 Mode exige de la part de ses fournisseurs de rendre visible son code de conduite sur les lieux du travail et d'informer oralement les travailleurs des dispositions qu'il contient. Le code d'E5 Mode intègre le droit d'organisation et de négociation collective. E5 Mode n'a pas fourni d'information ayant trait à la formation des travailleurs, à d'éventuelles procédures de règlement des différends ou de ses positions sur les contrats de court terme.

RÉFÉRENTIEL ET PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT

E5 Mode n'a fourni aucune information à ce sujet. Aucune information à ce sujet n'a pu être trouvée sur son site internet.

DIALOGUE ET COLLABORATION

E5 mode n'adhère à aucune initiative multipartite de vérification. E5 Mode n'a fourni aucune information témoignant de

collaborations avec d'autres entreprises ou des syndicats.

STRATÉGIE VERS UN SALAIRE VITAL

E5 Mode n'a fourni aucune information à ce sujet.

COMMENTAIRES D'ACHACT

E5 Mode nous a transmis son code de conduite ainsi que d'autres documents qui appuient la mise en œuvre de celui-ci. Ces documents ne sont pas publiés sur le site internet de l'entreprise. Ils n'attestent par ailleurs d'aucune initiative en matière de salaire vital.

E5 Mode n'a pas l'ambition d'être un pionnier dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises. «Aujourd'hui, nous limitons nos efforts à contrôler auprès de la plupart de nos fournisseurs le respect des réglementations en vigueur au niveau local, national ou sectoriel. »

E5 Mode demande à ses fournisseurs de se conformer à des conditions de qualité et de livraison. Ces contrats commer-

ciaux intègrent un paragraphe relatif aux salaires versés aux travailleurs. E5 Mode est conscient que les salaires légaux n'atteignent généralement pas un salaire vital. L'enseigne indique cependant que la faiblesse proportionnelle de ses commandes auprès de ses fournisseurs limite sa capacité d'influencer ses derniers.

E5 Mode affiche un retard vis-à-vis des autres importantes enseignes d'habillement belges en matière de responsabilité sociale. L'entreprise s'affiche ouvert à rejoindre une initiative multipartite de vérification, mais ne fait aucun pas en ce sens.